



🕒 Renseignements

Pour toute question, vous pouvez vous adresser
aux équipes de soins ou contacter, **de préférence
par mail** :

Célia NATOWICZ

@ celia.natowicz@ght-yvelinesnord.fr

📞 01 30 91 84 92

Lauren LEJEUNE

@ lauren.lejeune@ght-yvelinesnord.fr

📞 01 30 91 84 92

Programme d'éducation thérapeutique
de prise en charge des troubles psychotiques

Épisodes psychotiques Maladies bipolaires Schizophrénies



Les 4 étapes de l'éducation thérapeutique

Pour qui ?

L'éducation thérapeutique (ETP) s'adresse :

- ▶ à tout patient souffrant d'un trouble psychotique aigu ou chronique stabilisé et souhaitant échanger, comprendre et parler de ses difficultés et de ses craintes ;
- ▶ à ses proches afin qu'ils puissent comprendre ce dont le patient souffre.

Pourquoi ?

L'ETP permet au patient :

- ▶ d'acquérir les compétences dont il a besoin pour se rétablir ;
- ▶ d'avoir une complémentarité aux soins pratiqués par les équipes des services hospitaliers et des structures extra-hospitalières ;
- ▶ de l'aider à vivre plus sereinement ;
- ▶ de devenir expert de sa maladie et acteur dans sa démarche de rétablissement.

Le diagnostic éducatif



Rencontrer un professionnel pour comprendre ses besoins et ses attentes

La définition des objectifs partagés



Établir un programme d'éducation thérapeutique personnalisé

Les ateliers individuels ou collectifs



Aborder divers sujets : *pathologie, prise en charge, traitements et effets secondaires, médiations thérapeutiques, rencontre des aidants, prévention des rechutes, etc.*

L'évaluation



Apprécier l'atteinte des objectifs individuels et proposer un suivi personnalisé